

RÉCUPÉRATION DE TVA

SUR QUELLES DÉPENSES RÉCUPÉRER LA TVA ?



- Salons, exposition, conférences, séminaires, événementiel : location de stand, salles, location ou achat de mobilier, décoration, fleurs, hôtesse d'accueil, interprètes, téléphone, électricité, transport de marchandises ou de machines...
- Restaurants, traiteurs (nourriture et boissons)
- Gazole (80% de la TVA est récupérable)
- Location de mobiliers
- Location de véhicules commerciaux
- Prestations immatérielles : publicité, services juridiques, informatique

La TVA n'est pas récupérable sur les dépenses suivantes : hôtels, location de voiture de tourisme, billets d'avion, de train, taxi, cadeaux personnels.

RÉCUPÉRER LA TVA : FACILE ET RAPIDE !

Contactez d'abord la **Chambre de Commerce France Qatar**, qui suivra votre demande en relation avec notre bureau à Paris. Il vous faudra nous envoyer les documents suivants :

1. **Les originaux de toutes les factures** présentant une T.V.A. française récupérable (Attention, aucune copie de facture, même certifiée conforme, n'est acceptée par l'Administration française.)
2. **Le mandat** signé, nous permettant d'effectuer ces démarches en votre nom
3. Si la société est établie dans l'Union européenne, une attestation d'assujettissement de la société à la TVA du pays dans lequel elle est établie. Si la société n'est pas établie dans l'Union européenne, une attestation originale d'enregistrement de la société en tant qu'entrepreneur
4. **Vos coordonnées bancaires** pour permettre à la CCIFI de vous transférer la TVA récupérée.

PAIEMENT ?

Le montant de la TVA récupérée vous sera reversé dans un délai de 1 à 3 mois, par virement bancaire, déduit de notre commission correspondant à une tranche variable entre 6 et 10% de la TVA récupérée.
IMPORTANT : nous devons être en possession du dossier complet **au plus tard le 15 juin** de l'année qui suit la date d'émission de la facture. Aucun délai supplémentaire n'est accordé.

QUI SOMMES-NOUS ?

CCI France International regroupe et anime 115 Chambres de Commerce et d'Industrie Françaises à l'International (CCI FI), soit 185 implantations dans 85 pays. Les CCI FI constituent un réseau mondial unique de relations et de contacts d'affaires de plus de 34.000 entreprises. Grâce à leurs relations étroites avec les CCI de France, les CCI FI proposent des services sur mesure adaptés aux entreprises qui veulent s'internationaliser: information, prospection, implantation...



CONTACTS

CCI France International
Mme Valérie CHANTRELLE
Représentante fiscale
vchantrelle@ccifrance-international.org
Tel : 0033 1.40.69.37.76

CCI France Qatar
contact@ccifq.com